

[Théâtre/Danse/Arts de la rue](#)

27 janvier 2015 - 22 : 00

De même que la musique, le théâtre et la danse permettent une rencontre physique incomparable entre un public, une oeuvre et des interprètes qu'aucune autre pratique ou expérience, en cette époque placée sous le signe du virtuel et de la dématérialisation, ne peut remplacer.

Le théâtre est historiquement porteur d'une force militante : en prise directe avec l'actualité, car reflet et écho de l'humanité, il livre le monde « à l'esprit et au coeur des hommes, afin qu'ils le changent selon leur gré. » (Brecht).

Brest soutient la création artistique en finançant des équipements culturels tels que :

- Le Quartz-Scène Nationale, dans le cadre de sa mission de programmation et de sa politique de création fondée sur l'accueil et l'implantation territoriale pérenne d'artistes,
- Le Mac Orlan et le Stella, conformément à leur mission de soutien à la création et à la diffusion de spectacles,
- Le Select pour la création de spectacles.

Le soutien de la Ville au spectacle vivant se traduit par la rénovation du Mac Orlan qui deviendra en 2011 une véritable salle de spectacles proposant une programmation diversifiée. Son activité première sera la diffusion. Mais elle sera aussi en mesure d'accueillir des équipes artistiques en création sur de courtes durées tout en restant une salle ouverte sur le quartier de Recouvrance.

En complément de l'action menée sur le théâtre par la Maison du Théâtre et en lien avec cette dernière, un travail spécifique y sera développé sur la danse, en partenariat avec le Conservatoire et les associations brestoises oeuvrant dans ce domaine.

Tout comme le Mac Orlan, la salle du Stella est en rénovation. Outre la nécessité d'en faire un outil adapté aux conditions modernes du spectacle vivant, cette restructuration correspond à la volonté de regrouper les activités de la Maison du théâtre en un seul et même lieu. Les trois missions de la Maison du Théâtre, soutien à la création, aux pratiques amateurs et participation à la sensibilisation des enfants au spectacle vivant, sont donc confirmées et renforcées.

Les compagnies brestoises peuvent diffuser leurs productions sur le territoire et en particulier dans les quartiers, grâce au soutien technique et logistique qui leur est apporté par la Ville, et à l'accueil dans les équipements de proximité : Maisons pour tous, patronages laïques, centres sociaux... Les compagnies seront incitées à mutualiser leurs projets. Les cultures émergentes et les nouvelles pratiques artistiques seront soutenues.

La Ville soutient les pratiques amateurs, les actions spécifiques des compagnies, les associations qui proposent des ateliers de danse et de théâtre. Elle met à leur disposition des lieux de représentation et un appui logistique si nécessaire.

Brest est engagée dans le soutien à l'enseignement artistique. Son Conservatoire à rayonnement départemental a pour missions d'assurer un enseignement artistique spécialisé en danse et théâtre ; de mettre en place des actions culturelles en direction de publics variés et de concilier accessibilité et garantie d'une pratique artistique de qualité.

Les arts de la rue

La Collectivité reconnaît les arts de la rue comme une expression artistique à part entière. Cette dernière, en s'appropriant l'espace public hors des salles habituellement consacrées aux activités culturelles, a, en effet, forgé des écritures singulières, interdisciplinaires, qui ont su réinventer les lieux quotidiens et créer de nouveaux rapports entre artistes et public.

Le Fourneau, centre national des arts de la rue, bénéficie d'un conventionnement et propose des spectacles dans son lieu du port de commerce ou sur l'espace public, en adéquation avec le projet artistique des compagnies accueillies en résidence. Le Fourneau anime le territoire du Pays de Brest en y programmant des spectacles, en lien avec les équipements de quartier et les villes. Il participe aux Jeudis du Port.